



N° 1017 /MBPE/DGD/DRC-2021

Abidjan, le **23** FEV. 2021

LE DIRECTEUR GENERAL

A

Monsieur le Gérant
de la société DJIGBOGBASSA
Transit Liner (DTL)

05 BP 445 Abidjan 05

Objet : Réactivation de l'agrément
de commissionnaire en douane
n°00316N

Réf. :V/L du 03/02/2021

Monsieur,

Par correspondance visée en référence, vous sollicitez mon accord aux fins de la réactivation de l'agrément de commissionnaire en douane n° 00316N détenu par la société DJIGBOGBASSA Transit Liner (DTL).

Vous indiquez, à l'appui de votre requête, que les activités de la société DTL ont été suspendues en vue de sa restructuration.

Je note que vous avez joint, à votre demande, un acte de caution en cours de validité et une soumission au crédit d'enlèvement, au titre des garanties exigibles ainsi qu'une attestation certifiant la régularité de la situation de la société DTL vis-à-vis de l'Administration des Douanes.

En réponse, j'ai l'honneur de vous faire connaître que je marque mon accord pour la réactivation de votre agrément.

Vous voudrez bien, par conséquent, vous rapprocher de la Direction de la Réglementation et du Contentieux, de la Direction des Systèmes d'Information et de la Recette Principale des Douanes pour les modalités pratiques de mise en œuvre de la présente.

Veillez agréer, **Monsieur**, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur
Général
Général DA Pierre A.
Officier de l'Ordre National

Ampliations :
Toutes Directions Douane